# Stratégie de sécurité routière 2020-2024

# Mémoire sur les enjeux et les besoins en matière de sécurité routière à Val-Bélair

# Présenté par :



Pour faire suite à la consultation des conseils de quartier de la ville de Québec concernant la stratégie de la sécurité routière 2020-2024, tenue le 5 décembre 2019, le Conseil de quartier de Val-Bélair présente ici son mémoire.

# **Avant-propos**

Le Conseil de quartier de Val-Bélair existe depuis 2004 et représente une population d'environ 30 000 habitants. C'est le quartier de la ville de Québec où la moyenne d'âge est la plus jeune et où il y a le plus de familles avec de jeunes enfants et d'adolescents.

C'est un quartier en pleine croissance, notamment dans la construction immobilière. On y retrouve des maisons unifamiliales, des jumelés et maisons de villes (en rangée), des condos, des logements locatifs, des habitations à loyer modique, des coopératives à logements et quelques résidences de personnes âgées.

C'est également un quartier où la nature côtoie le secteur bâti et où la pratique d'activités physiques est encouragée. Il y a des ranchs, un camping, une cabane à sucre, des boisés privés, la piste cyclable du «Corridor des cheminots, des bandes cyclables, des parcs, une base de plein air au parc du Mont Bélair avec observatoire d'étoiles, glissade en chambre à air pour les petits, pistes en forêt pour le ski de fond, la raquette, la marche et le vélo de montagne ainsi qu'une piscine et un parc de jeux extérieurs. On y trouve aussi à Val-Bélair un aréna avec deux patinoires et une piscine, un skate parc, un terrain de soccer moderne, une piste de tout-terrains et de motoneiges.

Les secteurs commerciaux sont étendus principalement sur les trois voies suivantes : le boulevard Pie XI, l'avenue Industrielle (qui traverse l'autoroute Henri IV) et l'avenue des Affaires dans le parc industriel.

Aucun autre quartier de la ville de Québec n'est comparable à Val-Bélair pour sa diversité d'environnements.

# **Enjeux**

C'est un quartier qui présente plusieurs défis concernant la sécurité routière, notamment :

- La connectivité des trottoirs de même que des voies cyclables dans le quartier, mais aussi pour transiter vers les quartiers adjacents;
- La protection des plus vulnérables : enfants, adolescents, aînés et personnes à mobilité réduite;
- La protection des citoyens pour la traversée des 8 voies de l'autoroute Henri VI qui séparent les deux secteurs commerciaux de l'avenue Industrielle.

#### Sécurité routière

Afin d'encourager les transports actifs et de s'assurer que l'ensemble des citoyens, et particulièrement les enfants, puissent circuler de façon sécuritaire, il est impératif de leur fournir des voies ininterrompues.

Pour la connectivité des trottoirs de même que des voies cyclables :

- Compléter les trottoirs qui arrêtent brusquement sans offrir une alternative sécuritaire aux piétons :
  - Côté nord de l'avenue Industrielle à partir de l'entrée du McDonald jusque de l'autre côté de l'autoroute Henri IV pour se rendre aux commerces du Carrefour de la Bravoure et du Château Bellevue (résidence de personnes âgées);
  - Côté nord et sud de l'avenue Industrielle près de la rue Du Petit Vallon et continuant sur la rue Monseigneur-Cooke;
  - Sur la route Sainte-Geneviève, de part et d'autre du viaduc qui traverse l'autoroute Henri IV. (Photo ci-dessous)



- Connecter les voies cyclables dans Val-Bélair :
  - Relier la voie cyclable de la route de l'Aéroport à celle du boulevard Pie XI (en face des concessionnaires Hyundai, GM et Honda) en ajoutant des bandes cyclables sur la route Sainte-Geneviève;
  - Relier la voie cyclable sur le boulevard Pie XI à la piste du «Corridor des cheminots», en ajoutant des bandes cyclables sur l'avenue des Affaires et les poursuivre jusqu'au McDonald afin de desservir le Parc industriel.

# Pour la protection des plus vulnérables :

- Améliorer la sécurité et la visibilité du marquage sur chaussée, par exemple :
  - Aux arrêts ou aux feux de circulation, élargir les lignes qui marquent la zone de passage des piétons ou les peinturer d'une couleur contrastante;
  - Installer des bollards le long des bandes cyclables et des bordures de caoutchouc aux endroits les plus dangereux;
- Diminuer la vitesse dans les rues sans trottoir;
- Ajouter des stèles qui indiquent notre vitesse dans les rues résidentielles droites et larges ou près des écoles;
- Faire des activités et des campagnes d'information sur la sécurité routière auprès des enfants, des adolescents, des aînés et des autres utilisateurs de la route, pour les sensibiliser à :
  - La signalisation, le marquage sur chaussée et le code de la route;
  - La visibilité et les angles morts des véhicules;
  - La vitesse;
  - Les comportements à risques versus les bons comportements à adopter par les gens qui se déplacent à pied, en «skate», à vélo, à cheval, en scooter en auto ou avec tout autre véhicule;
  - Le civisme dans le partage de la route.

# Pour la protection des piétons pour la traversée de l'autoroute Henri IV :

- Diminuer la vitesse sur Henri IV avant l'arrivée au Carrefour de la Bravoure, coin avenue Industrielle. La vitesse est présentement à 90 kilomètre/heure et on souhaiterait la voir diminuer à 70 kilomètre/heure. Ce n'est plus un coin perdu en forêt, c'est un secteur commercial et résidentiel, notamment avec une résidence de 275 logements pour aînés, séparé par une autoroute qui est traversée quotidiennement par des citoyens de tous âges;
- Augmenter le temps de passage des feux pour piétons. Il y a 10 secondes pour traverser la bretelle d'accès à l'autoroute et ensuite 35 secondes pour traverser les 7 voies restantes. Une personne en forme doit augmenter sa cadence pour réussir à traverser dans les temps, alors imaginez un enfant, un parent avec une poussette, un aîné ou toute personne ayant un problème de mobilité:
- Sécuriser les terre-pleins où les gens doivent attendre et qui laissent peu de place pour une poussette ou un vélo. Il y a un premier terre-plein après la bretelle d'accès et ensuite le terre-plein central de l'autoroute où se réfugient ceux qui n'ont pas eu le temps de traverser toutes les voies. C'est pire que devant le CHUL sur le boulevard Laurier qui lui est à 50 kilomètre/heure!!!

La photo qui suit présente les **8 voies** à traverser dans une zone de 90 km/heure coin autoroute Henri IV et avenue Industrielle.



On distingue les **5 voies** en direction nord de l'autoroute Henri IV, le terre-plein central très étroit, les **2 voies** en direction sud avec le terre-plein qui les séparent de la **bretelle d'accès** à l'autoroute.

### Conclusion

La sécurité routière est l'affaire de tous les utilisateurs de la route, peu importe leur mode de déplacement. Les solutions aux problèmes rencontrés à Val-Bélair passent par l'implication de ses résidents mais aussi de différents partenaires, tels que : la ville de Québec, le ministère des Transports, la Société de l'assurance Auto, les conseils d'établissements, etc.

Le Conseil de quartier de Val-Bélair travaille à monter un projet en matière de sécurité routière dans notre arrondissement. Nous vous invitons à faire partie de la solution.